

## **La Caisse populaire Hochelaga-Maisonneuve de Montréal adopte la résolution de Greenpeace concernant les placements de Desjardins dans Kinder Morgan**

Le 17 avril, l'assemblée générale annuelle de la Caisse populaire Hochelaga-Maisonneuve, a adopté à la grande majorité de sa cinquantaine de participantes la résolution suivante :

**Que la caisse Hochelaga-Maisonneuve demande au Mouvement Desjardins de mettre fin de façon permanente au financement et aux investissements dans les pipelines de sables bitumineux et retire son soutien au projet Trans Mountain. Que la caisse Hochelaga-Maisonneuve soutienne également toute autre résolution similaire qui serait présentée par une autre caisse... au nombre d'au moins six à date selon Greenpeace.**

Voici le contenu des trois minutes accordées pour défendre la proposition :

&&&&&&

A. Il faut se conformer à l'esprit et à la lettre de l'Accord de Paris

- \* Limiter l'augmentation de la température de 2°C maximum d'ici 2100 tendant vers 1.5°C, ce avec quoi le gouvernement Trudeau était d'accord même enthousiaste.
- \* C'est le grand enjeu du XXI<sup>ie</sup> siècle : sauver la civilisation menacée par des catastrophes climatiques qui multiplient les facteurs de guerre et d'inégalités sociales, et produisent des vagues de réfugiés.
- \* Ce qui signifie entre autre laisser au moins 80% des hydrocarbures dans le sol et 100% du « pétrole sale » dont celui bitumineux

B. Le développement des sables bitumineux, et encore moins les oléoducs permettant de les désenclaver dont celui Kinder-Morgan et Énergie-est avant lui, ne bénéficient d'acceptabilité sociale :

- \* de la majorité des peuples autochtones en C.B. comme au Québec sans compter la négation de leurs droits territoriaux
- \* de la majorité de la population de la Colombie britannique et du Québec (et du gouvernement de la C.B.) tout comme de nombreuses municipalités là-bas comme ici.
- \* En résultent d'importantes manifestations qui ont cours en C.B. en ce moment.

C. La pertinence d'un tel investissement pour le développement économique et social de la C.B. comme du Québec est minimale sinon inexistante mais les risques d'accident sont terrifiants surtout pour l'eau potable. Pour couronner le tout, la compagnie étasunienne Kinder Morgan exerce un chantage pour obtenir un soutien du fédéral tant politique que financier.

D. La rentabilité d'un tel investissement est discutable :

- \* « *Plusieurs institutions financières, telles que les banques ING, BNP Paribas, Natixis et leCrédit Agricole, ont adopté des politiques afin de ne plus fournir de financement aux projets de sables bitumineux. Même la Banque Mondiale s'est engagée à ne plus financer l'exploration et l'exploitation de pétrole et de gaz à partir de 2019.* » (Kit Kinder Morgan de Greenpeace)
- \* « *Au cours des cinq dernières années, Chevron, Shell, ConocoPhillips, Statoil et BP ont tenu compte de la volatilité de l'économie des sables bitumineux et du passif climatique et ont liquidé leurs investissements dans ce secteur.* » (Andrew Nikiforuk, The Tye, 16/04/18)

E. De tels investissements dans les sables bitumineux et son transport vont à l'encontre de la politique officielle d'éconéutralité de Desjardins. On ne peut pas, tel le gouvernement Trudeau, être à la fois pour la lutte climatique et pour le développement des sables bitumineux. Il faut choisir.

&&&&&&&&

Comme ce temps de l'année est celui des assemblées générales des caisses locales, c'est le moment de répondre présent à la campagne de Greenpeace pour forcer Desjardins à liquider ses placements dans les sables bitumineux et en particulier dans l'oléoduc de Kinder Morgan. Ça pourrait encourager la Caisse de dépôt et de placement à emboîter le pas si Desjardins ouvrait la marche (François Desjardins, Le Devoir, 18/04/18).

Ce n'est pas malin en s'aidant du kit de Greenpeace. Il faut bien sûr être sociétaire et vaut mieux avertir à l'avance sa caisse pour mettre le point à l'ordre du jour ce qui dans mon cas n'a pas été un problème. Il faut s'attendre à ce que ça crée un peu d'émoi, car la démarche est hors norme, ce qui vaut un coup de téléphone de cadres de la caisse pour se rassurer de nos intentions et établir la procédure de la démarche. Étant donné que le sujet est dans l'air et que le point litigieux fait partie du débat tant au sein de la bureaucratie Desjardins que des sociétaires participants à l'assemblée — en majorité petits entrepreneurs et professionnelles — la nervosité initiale s'apaise sans problème.

Préparer par écrit son intervention me paraît nécessaire car le temps alloué est court et le cadre formel quelque peu intimidant mais sans plus. Saluer les responsables en arrivant s'impose et pourquoi pas distribuer quelques copies de son intervention pour rassurer davantage. Il ne faut pas s'attendre à une discussion après son intervention. Le vote est expéditif. (Il n'y a eu aucune question aux administrateurs lors de la période allouée pour ce faire). Mais une discussion informelle est possible et souhaitable dans le temps précédent l'ouverture et surtout lors du lunch suivant l'assemblée.

**Marc Bonhomme, 18 avril 2018**

[www.marcbonhomme.com](http://www.marcbonhomme.com) ; [bonmarc@videotron.ca](mailto:bonmarc@videotron.ca)